



Communication orale

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants Cfdt susceptibles de communiquer à l'oral auprès des salariés.

Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

Animation : C³

Durée

3 jours soit 18h30

Les objectifs pédagogiques

- Connaître l'utilité de la communication orale et comprendre l'importance de s'en servir dans le cadre de son mandat CFDT
- Maîtriser les différentes barrières et les différents écueils qui influent sur sa communication orale
- Maîtriser les différentes étapes pour construire une bonne communication orale
- Savoir utiliser tous les outils pertinents pour optimiser son mode de communication orale dans l'exercice de son mandat CFDT

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentation
La parole : un outil puissant
Un outil puissant au service de son mandat CFDT
Les appréhensions de la communication orale

JOUR 2 :

Exercices de préparation avant de prendre la parole
Le plan de Communication CFDT
Préparer un discours face à un auditoire

JOUR 3 :

Discours face à un auditoire
Vécu de formation



Communication orale

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Gestion et traitement de l'info

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com



Communication orale

Responsabilités dans le syndicat